

Informations municipales

@@@@@@

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

Permanence au public les lundis, jeudis de 16 h à 19 h et les mercredis de 13h30 à 15h00

Tél. 03.26.66.13.89

Courriel: mairie.bouy@wanadoo.fr Site internet: www.mairie-bouy.fr

INFO: Fermeture du secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé du 25 février au 08 mars 2019

En cas d'urgence, merci de contacter Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints.

I - ACTIVITES

I - 1: Bourse aux vêtements

Le <u>30 mars 2019</u>, la Commune organise une bourse « vêtements» dans la salle des fêtes du village. Les transactions débuteront à 9 heures et finiront à 14 heures.

Prix de la location : 5 euros la table – une seule table par exposant – 24 tables disponibles.

Inscriptions et informations à l'adresse mail suivante : <u>dany.lempereur@orange.fr</u> – ou à partir de 18 heures au 06.88.94.24.42 – possibilité de restauration pour les exposants sur réservation.

<u>I - 2 : Familles rurales - animation</u>

Yara Lune, auteur et artiste sera parmi nous les 5 et 6 février pour recueillir des anecdotes ou moments amusants vécus parmi nous.

Et à partir de ces informations elle bâtira un conte qui vous sera présenté le 10 mai à la salle des fêtes. La première rencontre se fera le 5 février à la salle des associations à partir de 14 heures nous comptons sur vous.

Le 6 février, Yara rencontrera les marcheuses puis visitera le village. L'après-midi elle sera avec les enfants du périscolaire et à la Sainte Agathe.

Pour plus de précisions adressez-vous à Henriette François ou Claude Machet.

Nous comptons vivement sur vous.

I - 3 : CIRQUE A L'ECOLE

Les élèves de l'école de BOUY sont en cours de réalisation d'une classe découverte sur le thème du cirque.

Un spectacle sera présenté le vendredi 08 février prochain, <u>des places sont encore disponibles.</u>

<u>Programme de la soirée :</u>

18H30-19H30 : Spectacle des enfants

19h30-20h15: Entracte

20h15-21h10 : Spectacle des artistes de cirque

Tarifs:

Enfants de 3 à 11 ans: 4 euros

Adultes: 8 Euros

Gratuité pour les moins de 3 ans. Possibilité de prévoir un repas

Aucune place ne sera vendue en début de séance, une réservation préalable est obligatoire.

Les réservations se feront directement auprès de l'école ou de la mairie.

II - INFORMATION

II- 1: Travaux sur le passage à niveau 19

Des travaux de bourrage auront lieu sur le PN 19 nécessitant une interdiction de circulation routière du 18 février 2019 à 8 heures au 28 février 2019 à 17 heures. Une déviation sera mise en place.

II - 2 : Révision de la liste électorale - permanence le 30 mars 2019 :

Une permanence pour les retardataires, nouveaux arrivants principalement, aura lieu le samedi 30 mars 2019 entre 9h30 et 11h30 en mairie, aucune inscription ne sera effectuée sur la liste électorale après cette date pour les élections européennes.

<u>II – 3 : RAPPEL : Entretien des trottoirs par temps de neige – extrait de</u> l'arrêté 182-2007

Article 1: Par temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires, sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons et sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs habitations.

Article 2: Par temps de gelée, il est interdit de déverser sur la rue la neige ou glace provenant des cours ou de l'intérieur des immeubles. Il est défendu également de faire couler de l'eau sur la voie publique ou les trottoirs.

II - 4: RAPPEL: OPERATION THERMOGRAPHIE

Dans le cadre des nouvelles réglementations sur les économies d'énergies, et avec l'accompagnement de la société SYNERCIEL (Partenaire Solutions Habitat d'EDF), le village de BOUY a fait l'objet une opération thermographie.

La société ARTECH DRONE a survolée le village afin de prendre des clichés des habitations.

Le but est de déceler les pertes de chaleur par camera thermique et de définir la qualité de l'isolation des habitations.

Cette opération s'est déroulée ces derniers jours.

Une réunion de restitution des résultats et d'information vous est proposée, le **mercredi 06 Février 2019 à partir de 18h30** à la salle des fêtes de BOUY, suivie d'un apéritif.

Cette opération est effectuée gratuitement et à titre d'information sur les déperditions d'énergie ainsi que sur l'amélioration thermique de l'habitat et les aides possibles.

Certains professionnels des métiers de la rénovation énergétique seront également présents ainsi que la société ARTECH DRONE pour répondre à vos questions.

<u>II - 5 : GRAND DEBAT / CAHIER DE DOLEANCES</u>

Dans le cadre du grand débat, un cahier de doléances est à votre disposition en mairie. Vous pouvez venir rédiger vos propositions aux heures d'ouverture du secrétariat. Ce cahier sera disponible jusqu'au jeudi 21 février à 19 heures. Ce dernier devant être transmis à la plateforme nationale le 22 février 2019.